

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2015**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 17

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	10
3.2. BILAN FINANCIER	14
3.3. PERSPECTIVES	14
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	16
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	16
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	19
6. PROGRAMME 226: AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION	23
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	25
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	26
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	27
7. PROGRAMME 228: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR COMMUNICATION	29
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	31
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	31
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	32
ANNEXE	33
TABLEAU DE BUDGETISATION	35

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

En cette troisième année d'élaboration du budget par programme par les administrations, les PPA enrichis de l'expérience des deux premières années d'exécution, et plus particulièrement de l'élaboration du premier Rapport Annuel de performance, vont dans le sens de la révision du cadre de la performance dans des programmes stabilisés. Ce qui doit permettre de boucler le premier cycle programmatique (2013-2015) avec des objectifs, des indicateurs et des cibles plus adéquats, dont le suivi aisé et l'évaluation constructive aideront à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale de développement DSCE.

Comme pour les années précédentes, le Projet de Performance des Administrations comprend trois principales articulations :

- La première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations par les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE, présente le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;
- La deuxième partie relative au contenu des programmes présente à tour de rôle les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;
- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Pour la mise en oeuvre du DSCE, le MINCOM s'investit, en conformité avec ses missions organiques, à atteindre les objectifs stratégiques suivants :

- Intensifier les campagnes d'éducation et de sensibilisation des populations sur les valeurs morales, l'intérêt général et les biens publics ;
- Assurer une meilleure communication sur les actions déjà menées et sur les sanctions effectives aux personnes condamnées dans le cadre de la lutte contre la corruption ;
- Mieux informer le public sur la mise en oeuvre des grands chantiers en cours d'exécution sur le territoire national dans le cadre des Grandes Réalisations de l'actuel septennat ;
- Sensibiliser et mobiliser les populations pour les grandes échéances électorales en perspective ;
- Promouvoir l'image de marque du Cameroun en direction des investisseurs étrangers et de la diaspora;
- Développer la communication sur les résultats de la croissance et de l'emploi avec la mise en place d'un plan de communication ;
- Ramener le sous-emploi de 75,8% à moins de 50% en 2020 avec la création des dizaines de milliers d'emplois formels par an dans les dix prochaines années dans le secteur de la communication;
- Renforcer et renouveler le personnel ;
- Assurer une bonne communication sur les tendances et évolutions du marché de l'emploi et une bonne information des acteurs ;
- Améliorer l'accès du citoyen à l'information à travers la diffusion de l'information sur les décisions des pouvoirs publics, et la poursuite de la construction et de l'opérationnalisation des radios communautaires ;
- Elaborer/généraliser en collaboration avec le MINEPAT la Gestion Axée sur les Résultats (Stratégie ministérielle et CDMT).

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Conformément au Décret n°2012/320 du 14 Septembre 2012, le Ministère de la Communication est chargé :

- de l'élaboration de la réglementation dans le domaine de la Communication et de la Publicité ;
- de la promotion de l'image du Cameroun ;
- de la contribution à la formation de la culture citoyenne et au développement de la conscience nationale à travers les médias ;
- du respect du pluralisme médiatique et de la déontologie dans ce domaine ;
- de la formation des ressources humaines dans les métiers concernés ;
- du suivi des questions relatives à la Publicité.

Par ailleurs, il apporte son concours au Ministère des Relations Extérieures dans son activité d'information des gouvernements étrangers et des organismes internationaux sur le Cameroun, et aux Chefs des départements ministériels en général, dans la mise en oeuvre de leur stratégie de communication. Il assure la tutelle des organismes suivants : la Cameroon RadioTélévision (CRTV), la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM), la Cameroon Publi-Expansion (CPE) et l'Imprimerie Nationale (IN).

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Les actions menées par le MINCOM au cours des trois dernières années, s'articulent autour des axes suivants:

1. En 2012

L'enveloppe globale du BIP de l'exercice 2012 s'élève à 2 milliards neuf cent millions. Ces crédits devaient permettre d'acquérir des équipements complémentaires du projet REDCOMZOFT.

Ils ont également permis les réalisations suivantes

Equipement et installation systèmes d'énergie, système de climatisation et système réception satellitaire dans les centres de rediffusion CRTV TOUBORO, MEIGANGA, CAMPO

- le branchement des réseaux électriques pour ces centres ;
- L'acquisition de (05) systèmes de réception par satellite pour TOUBORO, DJOU
- la poursuite du projet de l'agence virtuelle de presse ;
- la tenue des Etats généraux de la communication ;
- la poursuite du projet MINCOM/UNICEF.

2. En 2013

L'année 2013 a consacré le début de la mise en oeuvre du budget programme au Ministère de la Communication, axé sur deux (02) programmes à savoir :

Programme 1 : Amélioration de l'Offre et de l'accès à l'information avec comme indicateur le Taux d'accès des populations aux informations, passant de 30% en 2011 à 70% en 2018.

Programme 2 : Pilotage et coordination de la politique du sous-secteur de la communication avec comme indicateur le Taux de réalisation des plans d'actions du MINCOM, passant de 40% en 2011 à 80% en 2018.

Au nombre des actions phares réalisées, figurent notamment :

1- La mise en oeuvre de certaines recommandations des Etats Généraux Communication qui se sont tenus du 05 au 07 décembre 2012 :

L'élaboration et la transmission dans les Services du Premier Ministre par le Comité Suivi créé à cet effet, du projet de loi modifiant certaines dispositions de la Loi N°90/052 du 19 décembre 1990 relative à la liberté de communication sociale ;

La mise en place d'un groupe multidisciplinaire et plurisectoriel dont les travaux sont voie d'aboutissement pour la proposition au Gouvernement de la création du Compte d'Affectation Spéciale pour la viabilité économique des médias à capitaux privés en 2014.

2 La participation dans le cadre du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouverneme CEEAC, de la CEDEAO et de la Commission du Golfe de Guinée sur la Sécurité et la Sécurité Maritimes dans le Golfe de Guinée (24-2&5 juin 2013), à travers :

a) La campagne de communication avec notamment :

- La production d'une plaquette événementielle
- La production d'un dossier de presse
- La construction d'un site web spécial
- Production de spots publicitaires radio et TV
- L'organisation de deux points de presse liés à l'événement
- L'organisation d'un dîner de presse pour les journalistes accrédités à couvrir l'événement
- L'encadrement des journalistes.

b) Les facilitations professionnelles, à travers la mise en place de deux (02) centres de presse dotés chacun d'une connexion internet haut débit, le premier logé à la salle de conférences du bâtiment annexe du Ministère de la Communication, et le deuxième logé au Palais des Congrès de Yaoundé

3-La communication gouvernementale et institutionnelle:

Multiples sorties médiatiques à travers les conférences et points de presse, avec p objectif central d'éclairer l'opinion publique sur les faits majeurs de l'actualité nationale et internationale L'accompagnement des autres administrations dans la réalisation de leurs missions l'instar du soutien apporté au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique dans l'organisation du colloque sur l'éducation civique, qui s'est tenu en juillet 2013;

Le soutien aux jeunes entrepreneurs dans le cadre du Salon de l'action gouvernement (SAGO) ;

4 La couverture médiatique des événements nationaux et internationaux par les publics et privé s :

- Coupe d'Afrique des Nations de football ;
- Matchs éliminatoires de la Coupe du monde 2014 ;
- Elections sénatoriales du 14 avril 2013 ;
- Fête nationale du 20 mai ;
- Visites officielles du Président de la République en Guinée Equatoriale, France, Turquie a u Vatican ;
- Les activités du Parlement, tant au niveau du Sénat, que de l'Assemblée Nationale ;
- La libération des otages français et leur réception au Palais de l'Unité par le Chef de l'E etc.
- Initiatives du Gouvernement à la suite de la disparition des 9 enfants de Mouanko
- Initiatives du Gouvernement à la suite des crimes rituels de Bafoussam et de Mimboma Yaoundé

- Jeux de la Francophonie
- Vote du Président de la République et de la Première Dame à l'occasion du double scrutin législatif et municipal du 30 septembre 2013 ;
- Déroulement des élections législatives et municipales du 30 septembre 2013 ;
- Célébration du 20ème anniversaire du Traité pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) ;
- La visite officielle du Chef de l'Etat au Vatican ;
- Les cérémonies de la pose de la première pierre de la construction du deuxième pont sur Wouri et de l'inauguration de la centrale à gaz de Ndogbassi.

5-La poursuite de la mise en œuvre du projet dit de redynamisation de la Commune dans les zones frontalières (REDCOMZOFT) visant la résorption des zones d'ombre et de silence de la CRTV dans lesdites zones.

- Le redimensionnement technique de la consistance des travaux a nécessité la signature d'un avenant au contrat initial, ce qui permettra la mise en service d'ici la fin de l'année 2013, de trois centres de rediffusion, à savoir Ambam, Batouri et Mundemba ;

6- La mise en œuvre du projet CAM-DTV (Cameroon Digital Television), dans le cadre de la transition de la télévision analogique au numérique dont la date butoir est fixée au plus tard en juin 2015, coordonné par les Services du Premier Ministre et dont le Ministre de la Communication en est le Vice-président.

- Un document de stratégie nationale pour la migration numérique est disponible et l'environnement juridique est en cours d'élaboration.

7-La réhabilitation de la CRTV et de la SOPECAM

- Le processus devant mener à la sélection du partenaire stratégique dans le cadre de la réhabilitation technique de la CRTV, décidée par le Chef de l'Etat et placée sous la conduite de la Présidence de la République est engagé.
- Dans son programme d'investissement, la SOPECAM a procédé à l'installation et à la mise en service de la chaîne de fabrication du livre scolaire.

8-La poursuite de l'attribution de l'aide publique à la communication privée.

- 168 organes de presse et organisations professionnelles bénéficiaires au cours de l'exercice 2013, pour un montant de 270 millions de FCFA.
- L'appui financier aux médias privés pour la couverture des élections.

9-La formation des professionnels des médias publics et privés, à travers l'organisation de deux (02) séminaires :

- Le séminaire sur le journaliste et l'activité judiciaire, avec le concours de l'ENAM, les 12 et 13 septembre 2013 ;
- Le séminaire sur le journaliste et l'activité diplomatique avec le concours de l'IRIC les 04 et 05 novembre 2013 ;

10-L'impression des matériels électoraux par la SOPECAM et l'Imprimerie Nationale dans le cadre du double scrutin législatif et municipal du 30 septembre 2013.

3- En 2014 :

Le budget 2014 d'une enveloppe globale 10 368 000 000, dont 3 900 000 000 en investissement, et 6 468 000 000 en fonctionnement a eu pour objectif principal la poursuite de la mise en œuvre du budget programme du MINCOM avec ses desux (02) programmes qui sont :

- **Amélioration de l'offre de l'accès à l'information ;**
- **Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur** de la communication.

En 2014, le Ministère de la Communication a réalisé les actions suivantes :

l'accélération de l'exécution du projet REDCOMZOFT, avec la mise en service des centres de Banyo et Wum ;

1. le suivi du processus de réhabilitation technique des organismes sous-tutelle technique (SOPECAM, CRTV, Imprimerie Nationale, CPE) ;
2. le suivi du projet de la mise en œuvre de la TNT (Télévision Numérique Terrestre);
3. la finalisation du processus de mise en place technique de l'Agence Virtuelle d'Informations (AVI) actuellement en phase pilote ;
4. l'élaboration du schéma directeur d'une étude technique en vue de la mise en service d'une unité industrielle de production des décodeurs pour la réception grand public de la Télévision Numérique Terrestre à l'horizon 2015 ;
5. la finalisation du processus de création du Compte d'affectation spéciale pour le développement des médias privés ;
6. la poursuite de l'attribution de l'aide publique à la communication privée ;
7. la relance des activités de la Commission de délivrance de la carte de presse ;
8. le renforcement des capacités éthiques et déontologiques des professionnels de la Communication ;
9. l'organisation des actions de promotion susceptibles de donner la possibilité aux médias étrangers d'apprécier les progrès effectués par le Cameroun, en vue de la promotion de son image ;
10. la poursuite par la SOPECAM, de la numérisation des archives de *Cameroon Tribune* ;
11. l'installation et la mise en service de la nouvelle rotative de presse KBA COMET destinée à l'impression des journaux et livres à la SOPECAM;
12. la sécurisation du système de fabrication de *Cameroon Tribune* ;
13. l'acquisition d'une deuxième plieuse à la SOPECAM ;
14. la poursuite de la réhabilitation et de la numérisation des archives du MINCOM ;
15. la mise en place d'un centre national de monitoring et suivi des activités des médias nationaux et internationaux et de l'opinion publique.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

a-) Tableau des opérations de consommations du budget des années précédentes (Voir Tableau1 ci-dessous).

b-) Budget 2014

L'enveloppe globale du Budget de Fonctionnement du Ministère de la Communication au titre de l'exercice 2014 s'élève à F CFA 6 milliards 468 millions répartie comme suit :

- Dépenses de personnel :4 454 000
- Bourses et stages :155 000 000
- Eau, électricité et téléphone :195 000 000
- Dépenses des biens et services et autres dépenses de personnel :1 454 000 000

Les dépenses de personnel, eau, électricité et téléphone, sont gérées par le Ministère des Finances. dépenses desservices déconcentrés font l'objet d'une délégation automatique effectuée également par le MINFI et dont les informations sur la gestion y relatives parviennent au Ministère de la Communication en fin d'exercice budgétaire.

c-) Situation consolidée de l'exécution du budget 2014 (Voir Tableau2 ci-dessous).

d-) Observations

Ce taux d'exécution s'explique par :

- les défaillances liées à la non maîtrise de la nouvelle application informatique ;
- la lourdeur des procédures de passation de marché.

■ 3.3. PERSPECTIVES

Pour l'année 2015, le Ministère de la Communication et ses organismes sous-tutelle envisagent de mettre en œuvre les actions suivantes dans le cadre de deux (02) programmes à savoir : Programme 1 : Amélioration de l'offre et de l'accès à l'information ;

Programme 2 : Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de la communication. Il s'agit parmi les plus innovantes :

1- La poursuite de la mise en œuvre du projet REDCOMZOFT qui est entrain de connaître une accélération avec la mise service effectif des centres de rediffusion des programmes radio.

2- La réhabilitation technique de la CRTV :

- Le plateau technique de production de la CRTV devra être rénové et arrimé aux normes standards internationaux.

- Le réseau de diffusion, qui constituera la dorsale mutualisée pour le transport de tous signaux audiovisuels dans le cadre de la migration numérique est entrain d'être rénové.

- Le processus de sélection du partenaire technique sera parachevé.
- Il sera procédé au recrutement des partenaires techniques devant accompagner le Gouvernement dans cette entreprise.
- 3- La mise en service technique et institutionnelle effective en 2015. Ce projet vise à assurer une visibilité du Cameroun dans la sphère médiatique mondiale, par un accroissement substantiel de l'offre d'information sur notre pays et une mise à contribution optimale des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- 4- L'élaboration des manuels de procédures administratives du Ministère de Communication;
- 5- La mise en place effective d'un compte d'affectation spécial pour le développement d médias conformément aux recommandations des Etats Généraux de la communication ;
- 6- La réalisation d'une étude pour l'extension territoriale du dispositif de production graphique de la SOPECAM vers les zones difficilement couvertes par la distribution des journaux et autres supports de communication graphique ;
- 7- La relance des activités de la Commission de délivrance de la carte de presse
- 8- Le renforcement des capacités éthiques et déontologiques des professionnels
- 9- La mise en place du Conseil National de la Publicité et des autres structures prévues par la loi du 29 décembre 2006 sur la Publicité ;
- 10- L'organisation des visites de presse susceptibles de donner la possibilité aux média étrangers d'apprécier les progrès effectués par le Cameroun, en vue de la promotion de son image.
- 11- La poursuite du processus de délivrance des licences d'exploitation aux entreprises de communication audiovisuelle ;
- 12- La poursuite par la SOPECAM de la numérisation des archives de Cameroon Tribune ;
- 13- L'installation et la mise en service à la SOPECAM de la nouvelle rotative de presse KBA COMET destinée à l'impression des journaux et livres ;
- 14- Le suivi de la mise en œuvre des recommandations des états généraux de la communication ;
- 15- l'amélioration des conditions de travail du personnel du Ministère de la Communication
- 16- La dynamisation de la communication gouvernementale et institutionnelle;
- 17- L'actualisation des cahiers de charges des Centres de Communication à l'Etranger, en vue de la promotion de l'image du Cameroun;
- 18- Le développement des mécanismes de contrôle des performances des services et de suivi de la mise en œuvre des programmes.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif stratégique majeur est de mettre à disposition, à l'échelle nationale et internationale, une information qualitative et quantitative, dans le cadre d'une administration performante.

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

La politique gouvernementale en matière de communication axe sa stratégie sur l'amélioration de l'accès du citoyen à l'information pour le contrôle de la gestion des affaires publiques.

Un regard synoptique sur le paysage communicationnel permet de déceler un certain nombre de dysfonctionnements liés à :

- L'inefficience du cadre juridique ;
- Le défaut de crédibilité de la communication publique ;
- L'insuffisance quantitative et qualitative de la couverture nationale de l'information ;
- La difficulté d'accès à l'information qualitative et quantitative ;
- La faible capacité de production de l'imprimerie ;
- La difficulté d'exercice de la profession de publicité ;
- L'insuffisance de rendement des ressources humaines ;
- La faible adaptation des technologies à l'évolution technologique ;
- La faible capacité de régulation du Ministère de la Communication.

Pour y remédier le Ministère de la Communication envisage de mettre en œuvre un certain nombre d'actions dans le cadre de deux (02) programmes, à savoir :

- **Programme 1 : Amélioration de l'offre et de l'accès à l'information**
- **Programme 2 : gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de la Communication**

Le Programme 1 qui vise à mettre à disposition à l'échelle nationale et internationale une information qualitative et quantitative, se décline en quatre (04) Actions (sous programmes), qui sont :

Action 1 : Dynamisation de la communication publique et privée

Action 2 : Contribution au développement des entreprises médiatiques à capitaux privés ;

Action 3 : Développement des infrastructures modernes de l'information et de la communication

Action 4 : Promotion de l'image du Cameroun

Le Programme 2 quant à lui a pour objectif d'améliorer la coordination des services et d'assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de la communication, il se décompose en sept (07) Actions à savoir :

Action 1 : Supervision et Coordination de la mise En oeuvre de la Politique du Gouvernement en Matière de Communication

Action 2 : coordination et suivi des activités des services centraux, déconcentrés et extérieurs du MINCOM

Action 3 : gestion financière et budgétaire au MINCOM ;

Action 4 : développement des ressources humaines au MINCOM ;

Action 5 : développement des TICs au MINCOM ;

Action 6 : contrôle et audit interne au MINCOM ;

Action 7 : expertise juridique au MINCOM

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 226

AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 DYNAMISATION DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE ET PRIVEE	Renforcer la crédibilité de la communication publique et augmenter son audience afin de bien faire connaître l'action du Gouvernement auprès de toutes les populations et susciter leur adhésion à la politique gouvernementale	Taux d'écoute	50	60	
02 CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS PRIVÉS	Accroître qualitativement et quantitativement la couverture nationale de l'information par les médias privés	Nombre d'entreprises de communication effectivement fonctionnelles	300	400	
03 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES MODERNES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	Assurer une couverture optimale par les signaux de radio et télévision	Nombre de centres de rediffusion fonctionnels	4	7	
04 PROMOTION DE L'IMAGE DU CAMEROUN	Elaborer et mettre en œuvre un plan adapté de communication vers l'extérieur pour rendre positive la perception du Cameroun par les étrangers et les Camerounais de la diaspora	Disponibilité et mise en œuvre du plan de communication	0	1	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 228

GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR COMMUNICATION

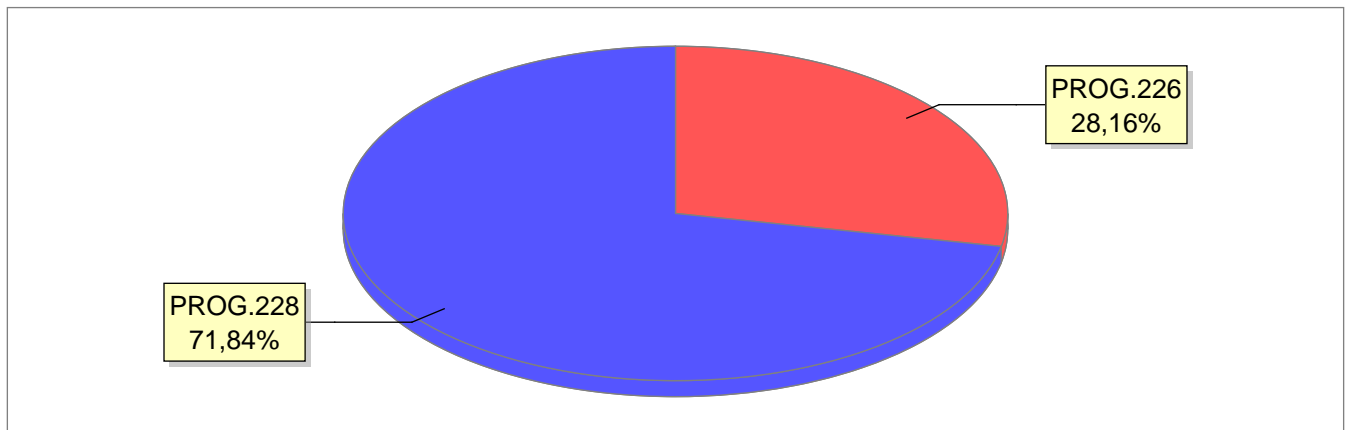
Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 SUPERVISION ET COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE COMMUNICATION	Veiller à la mise en œuvre harmonieuse des différentes actions	Nombre de rapports d'activités produits et validés par an	6	10	
02 EVALUATION DES PERFORMANCES ET INSPECTION DES SERVICES	Assurer le bon fonctionnement des services et leur gestion efficiente	Nombre de rapports d'inspection produits	4	8	
03 COORDINATION DES SERVICES CENTRAUX, DÉCONCENTRÉS, EXTÉRIEURS ET RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES	Disposer de ressources humaines en qualité et en quantité suffisante et doter le Ministère de la Communication d'un système d'information répondant aux exigences de la modernisation	Taux de mise en œuvre du cadre organique et niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	45	70	
05 GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET LOGISTIQUE	Doter les différentes structures du MINCOM d'infrastructures et équipements adéquats	Pourcentage d'infrastructures des construits, réhabilités et équipés et de bureaux des Services centraux et déconcentrés équipés en matériel et mobilier de bureau	25	50	

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

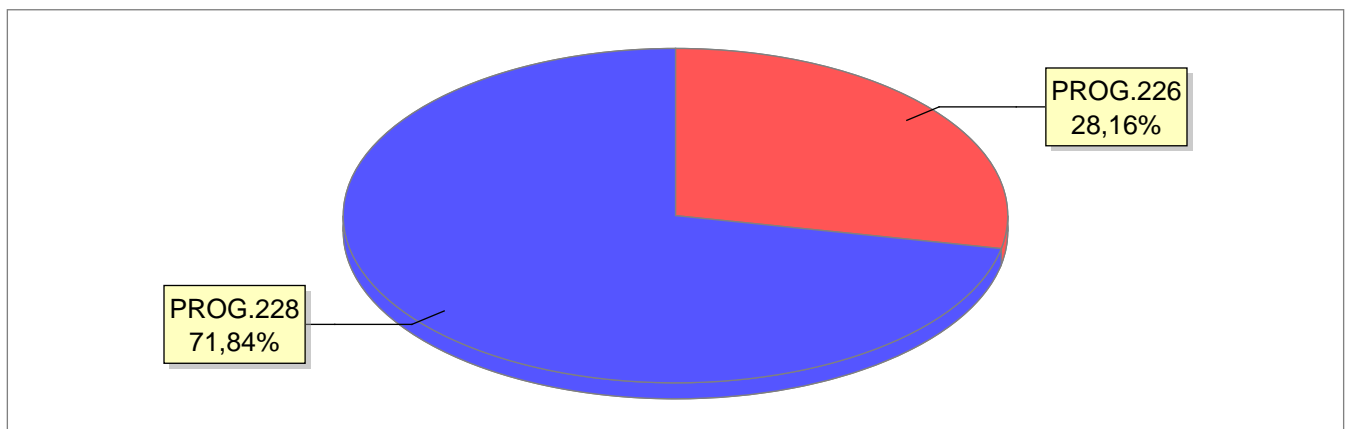
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
226	AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION	642 400 000	642 400 000	2 045 000 000	2 045 000 000	2 687 400 000	2 687 400 000
228	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR COMMUNICATION	6 401 600 000	6 401 600 000	455 000 000	455 000 000	6 856 600 000	6 856 600 000
TOTAL		7 044 000 000	7 044 000 000	2 500 000 000	2 500 000 000	9 544 000 000	9 544 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 226

AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À
L'INFORMATION

RESPONSABLE DU PROGRAMME

FELIX ZOGO

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Les atteintes à l'image sont généralement la conséquence du manque d'information sur la situation sociopolitique, économique et culturelle du Cameroun. Pour y remédier, le Ministère de la Communication entend renforcer qualitativement et quantitativement la masse d'information mise à la disposition des publics au plan national et international.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 AMettre à disposition à l'échelle nationale et internationale une information qualitative et quantitative

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accès des populations aux informations de masse	%	2013	40	2017	70

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** DYNAMISATION DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE ET PRIVEE
- ACTION 02:** CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS PRIVÉS
- ACTION 03:** DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES MODERNES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
- ACTION 04:** PROMOTION DE L'IMAGE DU CAMEROUN

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le diagnostic du sous-secteur de la communication identifie plusieurs problèmes parmi lesquels: le défaut de crédibilité de la communication publique, l'insuffisance qualitative et quantitative de la couverture nationale de l'information, la faible capacité de production de l'imprimerie, la difficulté d'exercice de la profession de publicité et la faible adaptation des technologies à l'évolution technologique. Pour y faire face, le Ministère de la Communication entend orienter son action autour des axes stratégiques ci-après visant :

- L'éradication des zones d'ombres et de silence ;
- L'augmentation de l'offre d'information sur le Cameroun ;
- La promotion de l'image du Cameroun à l'extérieur ;
- La dynamisation de la régulation des activités de communication

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

DYNAMISATION DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE ET PRIVEE

OBJECTIF 1. Renforcer la crédibilité de la communication publique et augmenter son audience afin de bien faire connaître l'action du Gouvernement auprès de toutes les populations et susciter leur adhésion à la politique gouvernementale

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'écoute	%	2013	50	2014	60

ACTION 02

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS PRIVÉS

OBJECTIF 1. Accroître qualitativement et quantitativement la couverture nationale de l'information par les médias privés

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'entreprises de communication effectivement fonctionnelles	nb	2013	300	2014	400

ACTION 03

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES MODERNES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

OBJECTIF 1. Assurer une couverture optimale par les signaux de radio et télévision

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de centres de rediffusion fonctionnels	nb	2013	4	2014	7

ACTION 04

PROMOTION DE L'IMAGE DU CAMEROUN

OBJECTIF 1. Elaborer et mettre en œuvre un plan adapté de communication vers l'extérieur pour rendre positive la perception du Cameroun par les étrangers et les Camerounais de la diaspora

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Disponibilité et mise en œuvre du plan de communication	nb	2013	0	2014	1

■ 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	DYNAMISATION DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE ET PRIVEE	367 000 000	367 000 000	0	0	367 000 000	367 000 000
02	CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS PRIVÉS	223 400 000	223 400 000	400 000 000	400 000 000	623 400 000	623 400 000
03	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES MODERNES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	15 000 000	15 000 000	1 645 000 000	1 645 000 000	1 660 000 000	1 660 000 000
04	PROMOTION DE L'IMAGE DU CAMEROUN	37 000 000	37 000 000	0	0	37 000 000	37 000 000
TOTAL		642 400 000	642 400 000	2 045 000 000	2 045 000 000	2 687 400 000	2 687 400 000

7. PROGRAMME 228

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU
SOUS-SECTEUR COMMUNICATION

RESPONSABLE DU PROGRAMME

- AHMADOU

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La nécessité de déployer les activités du Ministère de la Communication sur toute l'étendue du territoire appelle le déploiement des moyens humains, matériels et logistique pouvant permettre d'assurer une circulation verticale et horizontale de l'information, afin d'aboutir à une administration de la communication à la fois efficace et efficiente.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de la communication

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINCOM	%	2013	55	2017	98

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: SUPERVISION ET COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE COMMUNICATION

ACTION 02: EVALUATION DES PERFORMANCES ET INSPECTION DES SERVICES

ACTION 03: COORDINATION DES SERVICES CENTRAUX, DÉCONCENTRÉS, EXTÉRIEURS ET RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES

ACTION 05: GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET LOGISTIQUE

7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Au-delà des fonctions opérationnelles menées par les unités techniques, l'administration de la communication nécessite un pilotage judicieux et une coordination permanente. A ce niveau, l'administration centrale du Ministère de la Communication doit jouer un rôle déterminant

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

SUPERVISION ET COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE COMMUNICATION

OBJECTIF 1. Veiller à la mise en œuvre harmonieuse des différentes actions

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de rapports d'activités produits et validés par an	nb	2013	6	2014	10

ACTION 02**EVALUATION DES PERFORMANCES ET INSPECTION DES SERVICES****OBJECTIF 1.** Assurer le bon fonctionnement des services et leur gestion efficiente

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de rapports d'inspection produits	nb	2013	4	2014	8

ACTION 03**COORDINATION DES SERVICES CENTRAUX, DÉCONCENTRÉS, EXTÉRIEURS ET RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES****OBJECTIF 1.** Disposer de ressources humaines en qualité et en quantité suffisante et doter le Ministère de la Communication d'un système information répondant aux exigences de la modernisation

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre du cadre organique et niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	%	2013	45	2014	70

ACTION 05**GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET LOGISTIQUE****OBJECTIF 1.** Doter les différentes structures du MINCOM d'infrastructures et équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage d'infrastructures des construits, réhabilités et équipés et de bureaux des Services centraux et déconcentrés équipés en matériel et mobilier de bureau		2013	25	2014	50

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
01	SUPERVISION ET COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE COMMUNICATION	462 450 000	462 450 000	0	0	462 450 000	462 450 000
02	EVALUATION DES PERFORMANCES ET INSPECTION DES SERVICES	25 710 000	25 710 000	0	0	25 710 000	25 710 000
03	COORDINATION DES SERVICES CENTRAUX, DÉCONCENTRÉS, EXTÉRIEURS ET RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES	5 417 575 000	5 417 575 000	0	0	5 417 575 000	5 417 575 000
05	GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET LOGISTIQUE	495 865 000	495 865 000	455 000 000	455 000 000	950 865 000	950 865 000
TOTAL		6 401 600 000	6 401 600 000	455 000 000	455 000 000	6 856 600 000	6 856 600 000

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 17 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 5	COMMUNICATION, CULTURE, LOISIRS ET SPORTS	9 544 000	9 544 000
Fonction 53	Communication, radio, télévision, édition, presse	9 544 000	9 544 000
Programme 226	AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION	2 687 400	2 687 400
Action 01	DYNAMISATION DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE ET PRIVEE	367 000	367 000
Article 24 00 10	CONSEILLER TECHNIQUE N°1	25 000	25 000
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	25 000	25 000
Article 25 00 40	Stratégie de la communication Gouvernementale	273 000	273 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	20 000	20 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	18 500	18 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
6157	Locations des salles de congrès, de conférences, de séminaires ou de spectacle	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	202 000	202 000
Article 32 00 19	Cellule de Suivi du Projet MINCOM-UNICEF	4 000	4 000
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 53 52 02	Centre de Communication de Washington	13 000	13 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	2 000	2 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	1 000	1 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	2 000	2 000
6180	Assurances	2 000	2 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	2 000	2 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	1 000	1 000
Article 53 53 04	Centre de Communication de Riyadh	13 000	13 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 000	1 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	1 500	1 500
6172	Indemnités de mission à l'étranger	2 000	2 000
6180	Assurances	2 000	2 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	1 500	1 500
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	1 500	1 500
Article 53 54 03	Centre de Communication de Paris	13 000	13 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 17 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	2 000	2 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	2 000	2 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	1 000	1 000
6180	Assurances	3 000	3 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	1 500	1 500
Article 53 54 06	Centre de Communication de Bruxelles	13 500	13 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 500	1 500
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	1 000	1 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	2 000	2 000
6180	Assurances	2 000	2 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	1 500	1 500
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	2 000	2 000
Article 53 54 07	Centre de Communication de Londres	12 500	12 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	2 000	2 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	1 500	1 500
6172	Indemnités de mission à l'étranger	2 000	2 000
6180	Assurances	2 000	2 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	1 500	1 500
Action 02	CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS PRIVÉS	623 400	623 400
Article 33 00 02	Direction du développement des médias Privés, de la Publicité et de la Régulation	216 000	216 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6617	Aides et secours	200 000	200 000
Article 33 00 03	Direction de l'ingénierie de la Communication	400 000	400 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	400 000	400 000
Article 35 00 10	Commission de Délivrance de la Carte de Presse	2 000	2 000
Paragraphe 6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 17 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 35 00 50	Conseil National de la Publicité	1 900	1 900
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	1 900	1 900
Article 35 00 90	Commission Nationale d'Examen de Demande d'Aide publique à la Communication Privée	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Action 03	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES MODERNES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	1 660 000	1 660 000
Article 32 00 27	OBSERVATOIRE DES MEDIAS ET DE L'OPINION	15 000	15 000
Paragraphe 6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	4 500	4 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 500	4 500
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
Article 33 00 03	Direction de l'ingénierie de la Communication	250 000	250 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	250 000	250 000
Article 45 12 20	Délégation Départementale de la Communication du Lom et Djerem	465 000	465 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	465 000	465 000
Article 45 16 20	Délégation Départementale de la Communication de la Menchum	465 000	465 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	465 000	465 000
Article 45 18 20	Délégation Départementale de la Communication du Ntem	465 000	465 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	465 000	465 000
Action 04	PROMOTION DE L'IMAGE DU CAMEROUN	37 000	37 000
Article 33 00 05	Direction de la Communication Internationale et de la Promotion de l'Image	37 000	37 000
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	6 000	6 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 17 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 228	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR COMMUNICATION	6 856 600	6 856 600
Action 01	SUPERVISION ET COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE COMMUNICATION	462 450	462 450
Article 22 00 10	Cabinet du Ministre de la Communication	396 500	396 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	6 000	6 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 500	9 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6261	Heures supplémentaires	8 000	8 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
6901	Provisions de fonctionnement	200 000	200 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	34 000	34 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	15 000	15 000
6174	Frais de réception	15 000	15 000
Article 24 00 10	CONSEILLER TECHNIQUE N°1	30 250	30 250
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	25 000	25 000
Article 24 00 20	CONSEILLERS TECHNIQUE N°2	4 700	4 700
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	750	750
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	750	750
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
Article 32 00 11	Division des Affaires Juridiques	13 500	13 500
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 17 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 500	4 500
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6186	Honoraires et frais annexes	3 000	3 000
Article 35 00 20	Comité réélection textes sur la communication sociale	10 000	10 000
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 500	2 500
Article 35 00 30	Commission Centrale de Coordination du Programme Sectoriel de Lutte Contre les MST/VIH/SIDA	7 500	7 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	4 500	4 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Action 02	EVALUATION DES PERFORMANCES ET INSPECTION DES SERVICES	25 710	25 710
Article 23 00 10	Inspection Générale	9 500	9 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 23 00 11	Inspection n°1	4 070	4 070
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	400	400
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	750	750
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 320	1 320
Article 23 00 12	Inspection n°2	4 070	4 070
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	400	400
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	750	750
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 320	1 320
Article 23 00 13	Inspection N°3	4 070	4 070
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 17 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	750	750
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 320	1 320
Article	26 00 50	Cellule de Lutte Contre la Corruption	4 000	4 000
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6263	Indemnités spécifiques	2 000	2 000
Action	03	COORDINATION DES SERVICES CENTRAUX, DÉCONCENTRÉS, EXTÉRIEURS ET RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES	5 417 575	5 417 575
Article	32 00 10	Secrétariat Général du Ministère de la Communication	90 500	90 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	76 000	76 000
	6266	Indemnités de permanence	4 000	4 000
Article	32 00 13	Division des Etudes, de la Planification et de la Cooperation	12 500	12 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 500	3 500
Article	32 00 15	Sous Direction Liaison et Courrier	10 000	10 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article	32 00 18	Cellule du SIGIPES	8 000	8 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article	32 00 20	Cellule de Suivi	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 17 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 500	3 500
Article 32 00 21	Cellule de Traduction	4 250	4 250
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	750	750
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 32 00 22	Comité chaîne PPBS et suivi-évaluation du BIP	5 000	5 000
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 32 00 23	Comite de suivi bonne gouvernance	3 000	3 000
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 32 00 24	Cellule Informatique	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 32 00 25	Sous-direction de la documentation et des archives	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 32 00 26	CELLULE DE COMMUNICATION	5 200	5 200
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 200	3 200
Article 33 00 01	Direction de la Communication Publique Intérieure	2 664 400	2 664 400
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	2 654 000	2 654 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 400	2 400
Article 33 00 03	Direction de l'ingénierie de la Communication	16 500	16 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 17 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	2 431 000	2 431 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	6 000	6 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	2 363 000	2 363 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 34 00 11	Cellule d'élaboration du Budget Programme, du PPA et des documents connexes	35 000	35 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	30 000	30 000
Article 35 00 40	Commission Paritaire d'Avancement des Agents Relevant du Code du Travail	2 000	2 000
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 44 10 110	Délégation Régionale de la Communication de L'Adamaoua	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 11 110	Délégation Régionale de la Communication du Centre	5 975	5 975
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	750	750
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	725	725
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 12 120	Délégation Régionale de la Communication de l'Est	6 750	6 750
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 17 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 250	1 250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 13 130	Délégation Régionale de la Communication de L'extrême-Nord	6 500	6 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 14 140	Délégation Régionale de la Communication du Littoral	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 44 15 150	Délégation Régionale de la Communication du Nord	6 500	6 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 44 16 160	Délégation Régionale de la Communication du Nord-Ouest	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 17 170	Délégation Régionale de la Communication de l'Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 17 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 18 180	Délégation Régionale de la Communication du Sud	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 44 19 190	Délégation Régionale de la Communication du Sud-Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500	500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 10 05	Délégation Départementale de la Communication de Djerem	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 10 10	Délégation Départementale de la Communication du Faro et Déo	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 10 15	Délégation Départementale de la Communication de Mayo-Banyo	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 10 20	Délégation Départementale de la Communication du Mbéré	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 10 25	Délégation Départementale de la Communication de la Vina	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 11 05	Délégation Départementale de la Communication de la Haute Sanaga	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 11 10	Délégation Départementale de la Communication de la Léké	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 17 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 11 15	Délégation Départementale de la Communication du Mbam et Inoubou	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 11 20	Délégation Départementale de la Communication du Mbam et Kim	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 11 25	Délégation Départementale de la Communication de la Mefou et Afamba	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 11 30	Délégation Départementale de la Communication Mefou et Akono	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 11 35	Délégation Départementale de la Communication du Mfoundi	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 11 40	Délégation Départementale de la Communication du Nyong et Kéle	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 11 45	Délégation Départementale de la Communication du Nyong et Mfoumou	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 11 50	Délégation Départementale de la Communication du Nyong et So'o	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 12 05	Délégation Départementale de la Communication de la Boumba et Ngoko	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 12 10	Délégation Départementale de la Communication du Haut-Nyong	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 12 15	Délégation Départementale de la Communication de la Kadey	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 12 20	Délégation Départementale de la Communication du Lom et Djerem	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 13 02	Délégation Départementale de la Communication du Diamare	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 17 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 13 10	Délégation Départementale de la Communication du Logone Et Chari	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 13 15	Délégation Départementale de la Communication du Mayo-Danay	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 13 20	Délégation Départementale de la Communication du Mayo-Kani	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 13 25	Délégation Départementale de la Communication du Mayo-Sava	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 13 30	Délégation Départementale de la Communication du Mayo-Tsanaga	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 14 05	Délégation Départementale de la Communication du Moungo	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 14 10	Délégation Départementale de la Communication du Nkam	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 14 15	Délégation Départementale de la Communication de la Sanaga-Maritime	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 14 20	Délégation Départementale de la Communication du Wouri	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 15 05	Délégation Départementale de la Communication de la Bénoué	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 15 10	Délégation Départementale de la Communication du Faro	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 15 15	Délégation Départementale de la Communication du Mayo-Louti	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 17 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 15 20	Délégation Départementale de la Communication du Mayo-Rey	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 16 05	Délégation Départementale de la Communication de Boyo	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 16 10	Délégation Départementale de la Communication de Bui	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 16 15	Délégation Départementale de la Communication du Donga-Mantung	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 16 20	Délégation Départementale de la Communication de la Menchum	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 16 25	Délégation Départementale de la Communication de la Mezam	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 16 30	Délégation Départementale de la Communication de la Momo	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 16 35	Délégation Départementale de la Communication de Ngoke Tunja	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 17 05	Délégation Départementale de la Communication de Bamboutos	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 17 10	Délégation Départementale de la Communication du Haut-Nkam	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 17 15	Délégation Départementale de la Communication des Hauts-Plateaux	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 17 20	Délégation Départementale de la Communication de Koung-Khi	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 17 25	Délégation Départementale de la Communication de la Menoua	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 17 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 17 30	Délégation Départementale de la Communication de la Mifi	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 17 35	Délégation Départementale de la Communication du Ndé	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 17 40	Délégation Départementale de la Communication du Noun	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 18 05	Délégation Départementale de la Communication du Dja et Lobo	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 18 10	Délégation Départementale de la Communication de la Mvila	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 18 15	Délégation Départementale de la Communication de l'Océan	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 18 20	Délégation Départementale de la Communication du Ntem	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 19 05	Délégation Départementale de la Communication du Fako	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 19 10	Délégation Départementale de la Communication du Koupé Manengouba	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 19 15	Délégation Départementale de la Communication du Lebialem	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 19 20	Délégation Départementale de la Communication de la Manyu	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 19 25	Délégation Départementale de la Communication de la Mémé	1 000	1 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Article 45 19 30	Délégation Départementale de la Communication du Ndian	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 17 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	600	600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400	400
Action	05	GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET LOGISTIQUE	950 865	950 865
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	937 865	937 865
Paragraphe	6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
	6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	8 000	8 000
	6141	Abonnements et consommations d'eau	11 000	11 000
	6142	Abonnements et consommations d'électricité	54 000	54 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	7 500	7 500
	6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	137 000	137 000
	6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	3 500	3 500
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	4 000	4 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
	6727	Plans sociaux	30 000	30 000
	2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	80 000	80 000
	2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	50 000	50 000
	2260	Achats de matériels de bureau	50 000	50 000
	2261	Achats de mobilier de bureau	80 000	80 000
	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	75 000	75 000
	2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	120 000	120 000
	6133	Frais de relève	55 000	55 000
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	15 000	15 000
	6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	17 000	17 000
	6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	5 000	5 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	80 000	80 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	4 865	4 865
	6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article	35 00 60	Commission des Marchés	13 000	13 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE			9 544 000	9 544 000